

L'AFFAIRE DU XV^e CORPS

par Pierre LEPAGE

“Messimy inspire.
Gervais rédige.
Madeline publie.”

LES TERRIBLES DÉFAITES DE LA FRONTIÈRE.

Le dimanche 2 août 1914, jour de la mobilisation générale, les foules se pressaient dans les gares du P.L.M. de Fréjus et de Saint-Raphaël. Les hommes “rejoignaient”. Parmi eux, le plus illustre, le général GALLIENI, encore sous le choc de la mort de son épouse. Un ordre impératif du ministre de la Guerre le rappelait en urgence à Paris.

La loi du 21 juillet 1873 avait créé le recrutement régional et donné naissance aux 18 régions de corps d'armée, parmi lesquels le XV^e Corps, à Marseille.

Les mobilisés gagnaient donc en toute hâte leurs garnisons et leurs régiments : les 111^e et 112^e à Antibes, les 3^e et 141^e à Marseille, les 6^e, 7^e, 23^e, 24^e, 27^e BCP, le 7^e génie ou les régiments coloniaux¹. Les régiments s'assemblaient pour former les divisions du XV^e corps d'armée. Le général ESPINASSE quittait son superbe château de Ruat, au Teich dans la Gironde, pour venir en prendre le commandement et partir à la guerre.

Les trois cents trains qui transportaient les troupes du XV^e Corps montaient, intégrés dans le flot continu de cinq mille trains, vers la frontière de Lorraine, là où devaient s'engager quelques jours plus tard les premiers combats.

Le ministre de la Guerre, Adolphe MESSIMY, imposa à la presse la censure la plus rigoureuse. Le télégramme du 5 août adressé à l'ensemble des préfets est significatif à cet égard : « *Toute information relative à mouvements de troupes, transports stratégiques, nouvelles militaires, faits et événements de guerre, sur terre et sur mer, ne peut être faite désormais que sur visa du Bureau de Presse, constitué à Paris, d'accord entre ministères guerre et intérieur. Donc, en dehors des communications ayant paru dans journaux Paris et qui auront été soumises à cette formalité, journaux ne pourront publier que nouvelles transmises directement de Paris après censure et celles que je vous aurai transmises moi-même. Toute infraction à ces instructions rendrait son auteur passible du Conseil de Guerre.* »

Cependant, en Lorraine, le XV^e Corps, mal engagé le 11 août à Lagarde, près de Xures, sur le canal de la Marne au Rhin, fut très éprouvé par une violente

¹ Le 3^e RI est l'un des plus anciens régiments de France. Il était issu des vieilles bandes organisées en 1561 par le duc de GUISE. Sous l'Ancien Régime, c'était le régiment dit du Piémont. En 1914 il tenait garnison à Digne. Les régiments coloniaux étaient, eux, rattachés au 1^{er} corps d'armée colonial.

contre-attaque allemande. Il perdit deux milliers d'hommes et deux batteries d'artillerie. De nombreux soldats furent inhumés à la hâte et reposent, dans l'anonymat, dans l'enclos de la petite église de Lagarde. Pire encore, ce corps d'armée fut aventuré quelques jours plus tard, sans aucune protection, entre Benestroff et Dieuze, en Lorraine annexée, au nord de la région des étangs. Le 19 août, à Bidestroff il fut surclassé par la puissance de feu de l'artillerie allemande et cloué au sol sous des tirs harcelants, éclatant avec précision sur un terrain jalonné au préalable avec des poteaux en bois. Le lendemain, ayant éprouvé de très fortes pertes, les troupes épouvantées par le feu roulant des canons, plièrent et firent retraite quelque peu dans le désordre, à l'exception des bataillons de chasseurs. La bataille de Dieuze était perdue.

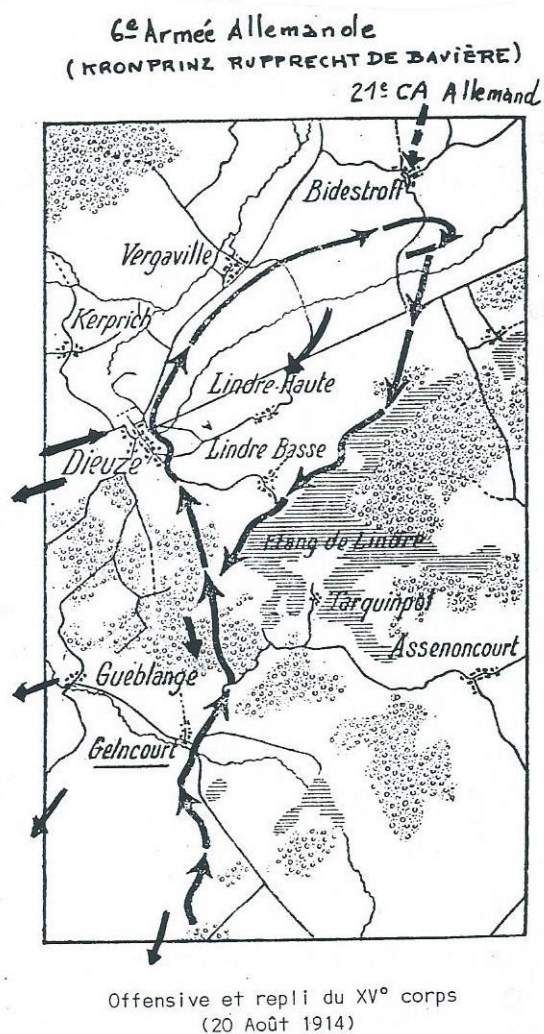
HISTORIQUE DU 3^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

mauvaise position derrière ce talus, escarpé il est vrai, appréciable au point de vue de la protection, mais n'offrant qu'un champ de tir insignifiant. Le 20, dès la pointe du jour, la fusillade et la canonnade recommencent. Peu après, nos lignes sont traversées par des chasseurs alpins, puis bientôt par les fractions en retraite de tous les autres Corps de la Division. Vers 8 heures, sur la nouvelle que l'ennemi à droite aurait déjà franchi le canal des Salines, le Régiment reçoit l'ordre de battre à son tour en retraite par échelons. A ce moment, l'ennemi est déjà si près devant nous, que nos mitrailleuses, utilisant au mieux le mauvais champ de tir de la position, ont ouvert le feu. Commencé en bon ordre, le mouvement de repli se précipite un peu, sans cesser cependant d'être contenu par les chefs. Dans l'eau jusqu'au cou, parfois à la nage, le ruisseau et le canal des Salines sont franchis. Le glacis qui s'élève au sud du canal, au Sud de la route de Dieuze à Lœdrefing, et la route elle-même, sont soumis à un feu formidable d'artillerie, d'infanterie et de mitrailleuses de l'ennemi, dont les éléments de tête ont déjà atteint le moulin de Bidestroff. Nos hommes tombent nombreux, fauchés par les obus et les balles, et ce n'est que derrière le talus abrupt qui borde au Nord l'étang de Lindre que les unités peuvent s'arrêter un instant et se reformer en bon ordre.

A travers bois, les restes du Régiment gagnent la station de Gelucourt, traversent la voie ferrée, le village et viennent prendre position sur les hauteurs au Sud-Ouest de la ferme d'Ormenge. Un instant interrompue, la retraite reprend dans la soirée et, presque sans arrêt, continue dans la nuit du 20 au 21 et toute la journée du lendemain.

La nuit du 21 au 22 se passe à Vitrimont, à l'Ouest de Lunéville.

14



HISTORIQUE DU 3^e RI – SHAT, Vincennes

A dire vrai, lors de cette funeste journée et par la suite, jusqu'au redressement victorieux de la Marne, la retraite fut générale sur l'ensemble des fronts. Les

batailles des frontières furent partout perdues pour l'armée française. Pour expliquer cette situation catastrophique, alors que quelques jours plus tôt il n'était question que d'avancées triomphales et de communiqués victorieux, il fallait désigner des boucs émissaires. MESSIMY les trouva en désignant les troupes méridionales à la vindicte de l'opinion publique.

Dès le 22 août, il adressa ce télégramme comminatoire à JOFFRE, le général en chef : « *Il est indispensable que j'aie ce soir à six heures le chiffre approximatif des pertes que nous avons faites en Lorraine depuis deux jours (tués, blessés, prisonniers et canons). Je donne l'ordre d'envoyer ces renseignements avant six heures du soir. Cet ordre est formel et sans réplique. Messimy* »².

LA POLÉMIQUE.

Les pertes atteignaient l'équivalent d'une division, soit près de la moitié de l'effectif du corps d'armée. Elles ne parurent pas suffisantes au ministre pour justifier de la retraite, car soudain, à l'aube du 24 août, parut dans *Le Matin*, un journal parisien proche de MESSIMY, un article provocateur sous la signature de GERVAIS, sénateur de la Seine. L'article était intitulé « *La vérité sur l'affaire du 21 août ; le recul en Lorraine* ». Dénonçant les Méridionaux comme des lâches, il lançait ainsi l'outrage à une grande partie de la nation.

La protestation fut générale. La presse unanime dénonça *Le Matin*, montrant la responsabilité des bureaux de la Guerre et de MESSIMY lui-même ainsi que leurs « *étranges complaisances* ». On peut en effet se poser la question troublante de savoir pourquoi la censure si rigoureuse pour tous les journaux avait "laissé passer" dans *Le Matin* une nouvelle militaire aussi défaitiste dont l'ennemi put prendre connaissance et tirer profit en toute impunité ! On reconnut très vite sous la signature de GERVAIS la plume de MESSIMY. Le sénateur de la Seine avait pris à son compte l'article inspiré et imposé par le ministre de la Guerre au directeur du *Matin* qui ne voulait pas le publier mais y fut contraint sous la menace.

L'opinion s'émut à un tel point qu'un communiqué officiel fut publié le même jour, dans l'après-midi : « *Le fait présenté sous cette forme est inexact. Quelques défaillances individuelles profondément regrettables ont pu se produire. Elles*

² Télégramme de MESSIMY à JOFFRE. (Archives SHAT du XV^e Corps. Vincennes)
Les pertes établies par l'état-major du XV^e Corps sont éloquentes :

	Officiers	Troupes	Total	auquel s'ajoutent :
Tués	23	621	644	
Blessés	149	3 782	3 931	46 chevaux
Prisonniers ou disparus	69	6 814	6 883	2 groupes d'artillerie
	241	11 217	11 458	

ont été suivies des répressions nécessaires. Mais elles n'ont pas eu l'importance qui leur a été attribuée.

Il serait injuste de faire peser la faute de quelques uns sur tous les soldats d'une région dont les citoyens sont connus, comme tous les autres, prêts à donner leur vie au pays. Un blâme a été adressé au journal qui avait publié cette information ».

VIVIANI, le président du Conseil, qui n'ignore pas la défaillance et la répression - un officier supérieur du XV^e Corps a été fusillé - monte au créneau et fait publier dans toute la presse un communiqué désavouant implicitement son ministre et rendant hommage au XV^e Corps « dont le patriotisme est connu de la France entière ».

Cette faute coûte à MESSIMY sa carrière politique. Selon ses propres termes, il est "débarqué" du ministère le surlendemain. Quoique comme "rude soldat" il ait fait une brillante campagne militaire et qu'il soit revenu de la guerre avec le grade de général de division, parce que les anciens combattants du Midi l'exècrent, tout avenir politique lui sera interdit par la suite.

L'affaire du XV^e Corps prend dans le Midi des proportions considérables. Des députés, des sénateurs, interviennent auprès du Gouvernement pour protester. Le président du conseil général et député du Var, Octave VIGNE, "monte à Paris" de concert avec les représentants de la région provençale. Il entend demander des explications et obtenir des sanctions

La vérité sur l'affaire du 21 août

LE REcul EN LORRAINE

L'inébranlable confiance que j'ai dans la valeur de nos troupes et la résolution de leurs chefs me donne la liberté d'esprit nécessaire pour m'expliquer sur l'insuccès que nos armes viennent de subir en Lorraine.

Un incident déplorable s'est produit. Une division du 15^e corps, composée de contingents d'Antibes, de Toulon, de Marseille et d'Aix, a lâché pied devant l'ennemi. Les conséquences ont été celles que les communiqués officiels ont fait connaître. Toute l'avance que nous avions prise au delà de la Seille, sur la ligne Alaincourt, Delme et Château-Salins, a été perdue ; tout le fruit d'une habile combinaison stratégique, longuement préparée, dont les débuts heureux promettaient les plus brillants avantages, a été momentanément compromis. Malgré les efforts des autres corps d'armée, qui participaient à l'opération, et dont la tenue a été irréprochable, la défaillance d'une partie du 15^e corps a entraîné la retraite sur toute la ligne.

Le ministre de la guerre, avec sa décision coutumière, a prescrit les mesures de répression immédiates et impitoyables qui s'imposaient. L'heure n'est plus, en effet, aux considérations de sentiment. Tout le monde doit être aujourd'hui convaincu, du général en chef au dernier soldat, qu'il n'y a, en face de l'ennemi, qu'un devoir, que nos aïeux de la Révolution ont su faire accomplir : vaincre ou mourir.

Nous sommes assez forts et assez sûrs de nous pour reconnaître les fautes dès qu'elles se sont commises et avouer le mal aussitôt qu'il apparaît. Nous avons l'inébranlable résolution de réparer les unes et de remédier à l'autre.

Aussi bien l'incident, pour navrant qu'il soit, sera-t-il, nous en avons la ferme conviction, sans lendemain. D'ailleurs il faut dire qu'il doit être sans influence sur l'ensemble de la manœuvre. Surprises sans doute par les effets terrifiants de la bataille, les troupes de l'aimable Provence ont été prises d'un subit affolement. L'aveu public de leur impardonnable faiblesse s'ajoutera à la rigueur des châtements militaires. Les soldats du Midi, qui ont tant de qualités guerrières, tiendront à honneur d'effacer, et cela dès demain, l'affront qui vient d'être fait, par certains des leurs, à la valeur française. Elles prendront, nous en sommes convaincu, une glorieuse revanche et montreront qu'en France, sans distinction d'origine, tous les soldats de nos armées sont prêts, jusqu'au dernier, à verser leur sang pour assurer contre l'envahisseur menaçant le salut de la patrie.

A. Gervais
Sénateur de la Seine.

L'article signé GERVAIS, "inspiré" par MESSIMY, paru dans *Le Matin* du 24 août 1914

Taux principal		INDICATIONS DE RÉCEPTION		Telegramme		INDICATIONS DE TRANSMISSION	
Réponses payées		54		43			
Total		4980					
NATURE DU TÉLÉGRAMME		N°		N°		N°	
SUBSTITUTION		N°		N°		N°	
<p>CRE OFF. DE PARIS 46572 126 24 21 .# INTERIEUR A PRÉFETS SOUS PRÉFETS .#</p> <p>UN JOURNAL DU MATIN A ANNONCÉ QU'UNE DIVISION DU 15^e CORPS AVAIT LÂCHÉ PIÉD</p> <p>DÉVANT L'ENNEMI CE QUI AURAIT EU DE GRAVES CONSÉQUENCES POUR LA</p> <p>SUITE DES OPÉRATIONS LE FAIT PRÉSENTE SOUS CETTE FORME EST INÉXACT QUELQUES</p> <p>DÉFAILLANCES INDIVIDUELLES PROFONDEMENT RÉGRETABLES ONT PU SE PRODUIRE .</p> <p>- ELLES ONT ÉTÉ SUIVIES DES RÉPRESSIONS NÉCESSAIRES . MAIS ELLES N'ONT PAS EU</p> <p>L'IMPORTEANCE QUI LEUR A ÉTÉ ATTRIBUÉE .+ IL SERAIT INJUSTE DE FAIRE PESER LA</p> <p>TE DE QUELQUES UNS SUR TOUS LES SOLDATS D'UNE RÉGION DONT LES CITOYENS SONT</p>							
<p><small>Dans les télégrammes imprimés, on trouve des numéros de télégrammes, le premier nombre qui figure après le mot "interieur" est un numéro de télégramme, le second indique le nombre des mots de la suite de texte, le troisième indique l'heure de dépôt. Dans les télégrammes intérieurs et dans les relations avec certains pays, l'heure de dépôt est indiquée au moyen de chiffres de 0 à 24.</small></p>							

Archives départementales du Var - 2R 17

exemplaires contre les instigateurs du complot. CLEMENCEAU, sénateur du Var, s'en mêle. Il écrit dans son journal *L'Homme libre* : « Il est arrivé ce qui arrive parfois dans l'histoire de tous les peuples au cours des guerres. Notre XV^e Corps a cédé à un instant de panique ... On connaît la nature impressionnable des Méridionaux.. Ils sont capables d'aller jusqu'aux extrémités de la vaillance et je suis sûr qu'à l'heure présente ils ne souhaitent rien tant que se réhabiliter. Ce jour-là, ils ont déplorablement failli. Qu'on les encadre et qu'on les mène au plus fort du feu, pour leur donner sans retard la chance de réparation à laquelle leur passé leur donne droit ».

Les suites ne s'arrêtent pas là. A Toulon, les paquets d'exemplaires du *Matin* sont saisis et achetés en bloc chez les marchands de Journaux. Ils sont ensuite brûlés sur la place de la Liberté sous les cris d'une foule déchaînée. Par un arrêté du 27 août, le maire de Sanary interdit la vente du *Matin* sur le territoire de sa commune pour toute la durée de la guerre. Il en est bientôt de même à Hyères et dans de nombreuses villes de la Provence. En Avignon, Jules BELLEUDY, préfet honoraire, fait publier une brochure *La légende du XV^e Corps d'Armée* qui prend la défense des troupes du Midi. Cette brochure est aussitôt interdite par la censure et saisie chez l'imprimeur.

A Saint-Raphaël, le maire fit interdire la vente du *Matin*. Pendant plus d'un mois ce journal fut introuvable dans les kiosques, en ville et à la gare. La baisse des ventes inquiéta le président du conseil d'administration, Jules MADELINE, qui protesta le 22 septembre en adressant une lettre au préfet du Var (Annexe 1). Celui-ci intervint auprès du maire en lui faisant observer que sa démarche était illégale puisqu'elle n'avait pas fait l'objet d'une délibération au conseil municipal. Aussi le 28 septembre, le préfet fut-il en mesure de répondre à MADELINE : « *J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur mon intervention, les arrêtés municipaux que vous m'aviez signalés ne sont plus mis en exécution* » (Annexe 2).

La tempête s'apaisa, mais non les passions. Pendant des mois la polémique se poursuivit dans la presse. Le 25 février 1915, à l'occasion de la mort du député CHEVILLON, tué à l'ennemi, *Le Matin* publia un article d'André LEFEVRE, député, répondant à l'article du 24 août 1914 et faisant l'éloge des troupes du Midi. Le XV^e Corps avait pris une part glorieuse à la bataille de la Marne. « *Il me faut VASSINCOURT à tout prix. Attaquez le tant que vous aurez un homme et jusqu'au sacrifice complet* » ordonnait le général SARRAIL au commandant du XV^e Corps. En reprenant Vassincourt au prix de pertes considérables, les Provençaux préservaient Bar-le-Duc de l'invasion allemande et en tenant la liaison avec la IV^e armée, ils comblaient la brèche et assuraient un front solide et continu dans l'ensemble du dispositif français. La revue *La renaissance politique et littéraire* ne se privait pas de rappeler aux polémistes que Paris avait été sauvé par le "Méridional" GALLIENI, tandis que quelques autres "Méridionaux", non des moindres, JOFFRE, FOCH, SARRAIL et CASTELNAU contribuaient largement à la victoire. GALLIENI, devenu ministre de la Guerre éteignit officiellement la querelle un an plus tard, en rendant à la tribune de la Chambre des députés, un hommage appuyé aux troupes du XV^e Corps. Ce faisant, il répondit ainsi aux critiques de PÉTAIN qui déniait toute valeur offensive à cette unité.

LA RÉHABILITATION.

Dans l'est de la France, le XV^e Corps a ses monuments commémoratifs : dans la Moselle, à Bidestroff, dans la Meuse à Vassincourt, inauguré le 6 août 1939 (Annexe 4), quelques jours seulement avant le début de la Seconde Guerre mondiale. Durant celle-ci, en juin 1940, le XV^e Corps a sauvé l'honneur en barrant la route de Nice et des Alpes-Maritimes à l'invasion italienne. Aussi, toutes les villes de la Provence ont-elles leur avenue du XV^e Corps qui rappellent ses faits d'armes et honorent la mémoire de ses milliers de morts et l'héroïsme de ses soldats. C'est le 16 décembre 1964, à l'occasion du cinquantième anniversaire du début de la Grande Guerre que le conseil municipal de Fréjus, réuni sous la présidence de son maire, André LÉOTARD,

décida de la dénomination de l' "avenue du XV^e Corps d'Armée" de la route de Cannes jusqu'au carrefour de la Pagode.

Cette appellation rappelle au visiteur curieux les faits évoqués par une plaque commémorative, fabriquée par la fonderie CAIRE à Fréjus et apposée en 1939 sur le monument de Vassincourt : « *Passant, rappelle à Bar-le-Duc que nous sommes venus de la lointaine et belle Provence pour mourir ici, afin que Bar-le-Duc demeure* ».

SOURCES

Archives départementales du Var, 2R 15 et 2R 17.

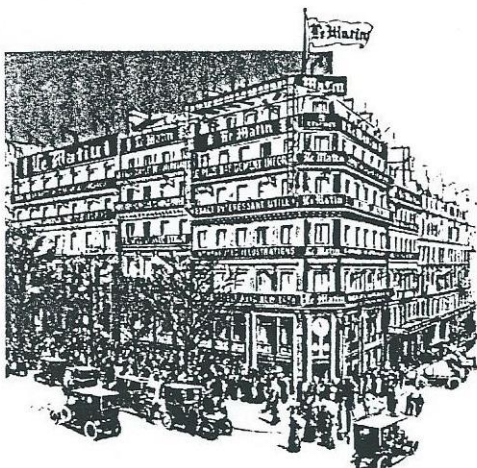
Archives départementales de la Meuse.

Archives du Service historique de l'armée de terre, 5N et 22N.

Archives communales de Fréjus.

Collection de presse 1914.

ANNEXE 1



Le Matin

LE PREMIER INFORMÉ

AGENCES A L'ÉTRANGER
LONDRES, 160, Queen Victoria Street
BERLIN, 112, Leipzigerstrasse
SAINT-PÉTERSBOURG, 29, Moïka

TÉLÉPHONE
GUTENBERG 3.04 - 3.05 - 3.06
Adresse Télégraphique
MATIN-PARIS

2, 4 et 6, Boulevard Poissonnière
1, 3, 5 et 7, Faubourg Poissonnière (9^e)

TARIF		DE LA PUBLICITÉ	
DES ABONNEMENTS		LA LIGNE	
UN AN	35 fr.	ANNONCES	7 fr.
SIX MOIS	20 fr.	RECLAMES	10 fr.
TROIS MOIS	10 fr.	FAITS-PARIS	11 fr. 25
UN MOIS	3 fr. 50	Surmont emplacement	
UN AN	35 fr.	ECHOS & NOUVELLES	30 fr.
		(2 ^e page)	

M/3

Paris, le 22 SEPTEMBRE

1914

Monsieur le Préfet du Var
à DRAGUIGNAN.
(Var)

Monsieur le Préfet,

A la suite de l'article de notre col-
laborateur, Monsieur GERVAIS, article mis au
point ultérieurement, notre dépositaire de SAINT-
RAPHAËL, Monsieur BLANC, nous avait avisés que
le "MATIN" était interdit à SAINT-RAPHAËL.

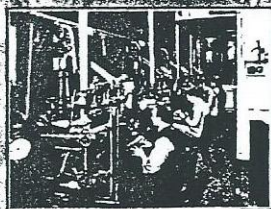
Nous avons écrit à notre Correspondant
de bien vouloir faire une démarche auprès du Maire
pour lever l'interdit.

Informés de l'insuccès de la demande
de Monsieur BLANC, nous écrivîmes le 4 courant
au Maire de SAINT-RAPHAËL pour le prier de lever
l'interdit.

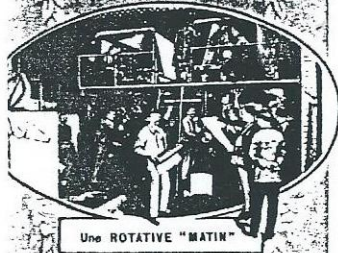
T. S. V. P.



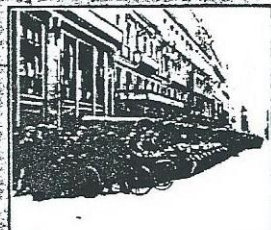
Les FILS SPÉCIAUX



Un COIN de la TYPOGRAPHIE



Une ROTATIVE "MATIN"



VERS LA GARE

LE MATIN

Lettre du 22/9/14

N° 2

à Monsieur le Préfet du VAR à DRAGUIGNAN

Nous ne reçûmes aucune réponse, mais notre déposi-
taire nous informe qu'il lui est toujours impossible de
mettre en vente le "MATIN".

Nous sommes surpris de cette situation, et avons
l'honneur d'attirer tout particulièrement votre attention
à ce sujet. Déjà, précédemment, nous vous avons signalé
le cas de HYÈRES, ville pour laquelle vous avez bien voulu
faire lever l'interdit. Nous espérons que vous voudrez bien
examiner ce nouveau cas avec toute bienveillance, et lui
donner la suite qui vous semblera équitable.

En vous exprimant à l'avance tous nos remerciements
à ce sujet, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de notre considération la plus distinguée.

J. J. J.

ANNEXE 2

PRÉFECTURE

du Var



CABINET

du

PRÉFET



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



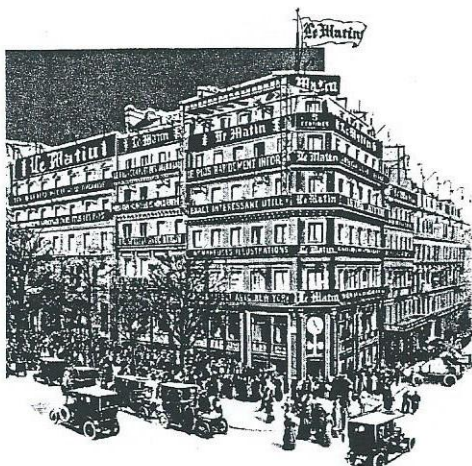
Draguignan, le 29 Sept. 1914

Monsieur

En réponse à vos lettres des
10 et 22 septembre, j'ai
l'honneur de vous faire
connaître que par mon
intervention, les arrêtés
Municipaux que vous
m'avez signalés ne
sont pas mis à exécution.

Je vous assure
Monsieur l'assurance
de ma considération
la plus distinguée.

ANNEXE 3



Le Matin

LE PREMIER INFORMÉ

AGENCES A L'ÉTRANGER
LONDRES, 160, Queen Victoria Street
BERLIN, 112, Leipzigerstrasse
SAINT-PÉTERSBOURG, 29, Moïka

TELEPHONE
GUTENBERG 3.04-3.05-3.06
Adresse Télégraphique
MATIN-PARIS

2, 4 et 6, Boulevard Poissonnière
1, 3, 5 et 7, Faubourg Poissonnière (9^e)

Paris, le 5 Octobre 1914

Monsieur le PREFET DU VAR
à DRAGUIGNAN (Var)

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 27 Septembre dernier qui ne nous est parvenue que le 2 courant.

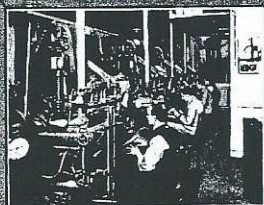
Nous sommes très heureux que par votre aimable intervention, les arrêtés municipaux d'Hyères & de Saint-Raphael, ne soient plus mis à exécution, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, avec nos bien vifs remerciements, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Président du Conseil d'Administration

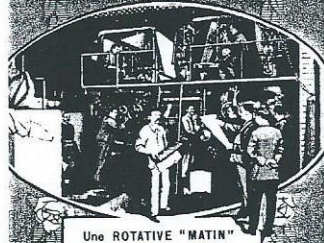
TARIF		DE LA PUBLICITE	
DES ABONNEMENTS	LA LIGNE	ANNONCES	7 fr.
SEPTRE et DEUXIEME CLASSE		RÉCLAMES	10 fr.
DIX MOIS	5 fr.	FAITS-PARIS	11 à 25 fr.
SIX MOIS	10 fr.	Suivant emplacement	
UN AN	20 fr.	ECHOS & NOUVELLES	30 fr.
ICE A COULEURS		(2 ^e page)	
ÉTRANGER			
6 fr. TROIS MOIS	10 fr.		
12 fr. SIX MOIS	18 fr.		
24 fr. UN AN	35 fr.		



Les FILS SPÉCIAUX



Un COIN de la TYPOGRAPHIE



Une ROTATIVE "MATIN"



VERS LA GARE

IN MEMORIAM...

Aujourd'hui est inauguré à Vassincourt le Monument à la gloire des Soldats du XV^e Corps TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR

L'inauguration solennelle du monument élevé à la gloire des soldats du 15^e corps d'armée tombés à Vassincourt, du 6 au 11 septembre 1914, pendant la bataille de la Marne, a lieu cet après-midi à Vassincourt.

Le promoteur de ce monument est, on le sait, un habitant de Fréjus, M. Bravo, ancien combattant du 15^e corps qui, de passage en Meuse, accomplit un pieux pèlerinage sur nos champs de bataille et regretta qu'aucune stèle n'ait été érigée pour commémorer les sacrifices de ses camarades de combat qui luttèrent héroïquement durant les dures journées du 6 au 11 septembre 1914, et sauvèrent Bar-le-Duc de l'invasion ennemie.

De retour à Fréjus, M. Bravo entreprit, d'accord avec les autorités meusiennes, une vaste campagne en faveur de l'érection d'un monument perpétuant à Vassincourt le souvenir des soldats de Provence et du Comté de Nice. Un comité fut constitué, M. Bravo en fut nommé président et bientôt la généreuse idée, chère au cœur des Méridionaux, se traduisait par des actes : la pierre de Provence s'élevait sur le sol meusien, à l'endroit même où les vaillants soldats du 15^e corps versèrent leur sang pour la patrie.

La cérémonie d'inauguration revêtra une ampleur exceptionnelle et la ville de Bar-le-Duc, grâce au Souvenir Français, s'associera intimement à l'hommage rendu aux soldats de Provence.

Un service religieux sera, en effet, présidée, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Bar-le-Duc, par Mgr Ginisty, évêque de Verdun, commandeur de la Légion d'honneur, en présence de hautes autorités civiles et militaires parmi lesquelles le général Olry, commandant la 15^e région; le général Loizeau, commandant la 6^e région; le général Pétin, délégué général du Souvenir Français; le général Sonnerat, secrétaire général du Souvenir Français; M. André Campion, préfet de la Meuse; M. Jacques Péricard; le maire de la ville de Bar-le-Duc; les parlementaires et de nombreuses personnalités de Provence, parmi lesquelles M. le préfet du Var; M. Bravo, prési-

palité réunira les personnalités à 11 heures 30, à l'hôtel de ville, puis un banquet sera servi à la salle des fêtes de l'hôtel de ville.

A 15 heures, aura lieu à Vassincourt l'inauguration du monument, sous la présidence du général Olry, commandant le 15^e corps d'armée, représentant M. Edouard Daladier, président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre.

Un bataillon du 94^e régiment d'infanterie, avec musique et drapeau, sous les ordres de M. le colonel Conquet, commandant le régiment, rendra les honneurs avec les gardes républicains mobiles. Plusieurs drapeaux de délégations seront présents, ainsi que les drapeaux des régiments dissous du 15^e corps, drapeaux provenant de l'hôtel des Invalides.

Mgr Ginisty, évêque de Verdun, procédera tout d'abord à la bénédiction du monument et prononcera vraisemblablement une courte allocution.

On entendra ensuite : M. Bravo, de Fréjus, président du comité d'érection du monument; M. le général Pétin, délégué général du Souvenir Français; M. Henriot, maire de la commune de Vassincourt; M. le chanoine Polimann, député de la Meuse, au nom des parlementaires et des Anciens Combattants de l'Union Fédérale; M. Jacques Péricard, président des Médailleurs de Verdun; M. André Garçin, avocat à la cour d'Aix-en-Provence, président des Anciens Combattants des Bouches-du-Rhône; M. Victor Tuby, président de l'Académie Provençale de Cannes, qui donnera lecture d'un message de Mme Frédéric Mistral.

Enfin, au nom du président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, le général Olry, commandant le 15^e corps d'armée, rendra hommage à la glorieuse mémoire des enfants de Provence morts au champ d'honneur.

Cette émouvante cérémonie se terminera par le chant de « Coupo Santo », interprété par quatre chanteurs de l'Académie Provençale, hommage du pays méridional envers les camarades qui reposent en terre meusienne, notamment au cimetière militaire de Revigny-sur-Ornain où les personnalités iront en-

La presse de Lorraine relate l'inauguration du monument du XV^e Corps à Vassincourt (*L'est Républicain* du 6 août 1939)



Cliché Pierre Lepage

LAGARDE (Moselle)

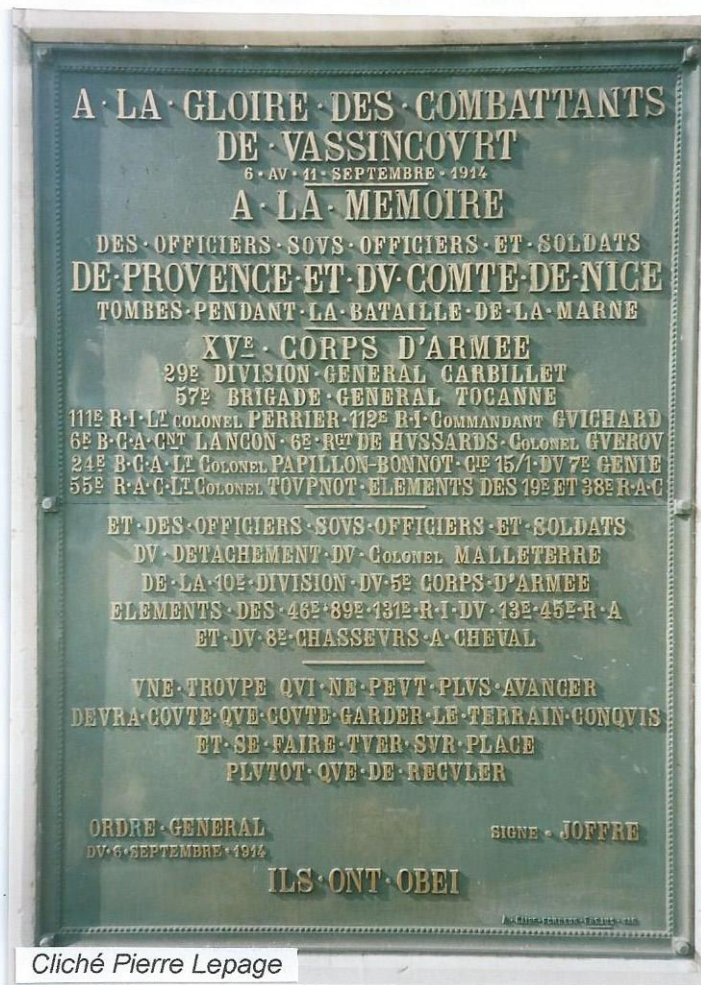
A Lagarde, au pied de l'église, la tombe commune des 321 soldats français tués au combat préliminaire du 11 août 1914, avant les grandes batailles de la frontière.



Cliché Pierre Lepage

VASSINCOURT (Meuse)

Le monument du XV^e Corps à Vassincourt, près de Bar-le-Duc, inauguré le 6 août 1939, quelques semaines avant le début de la deuxième guerre mondiale. Le président du Conseil, Edouard DALADIER dit "le taureau du Vaucluse", très occupé à ce moment, s'était fait représenter par le général OLRÉY.



Cliché Pierre Lepage



Cliché Pierre Lepage

La plaque commémorative du monument du XV^e Corps porte la marque de la fonderie CAIRE à Fréjus. Le comité d'érection du monument avait son siège à Fréjus. Monsieur Pierre BRAVO, de Fréjus, en était le président.

A noter que le général OLVY qui commandait le XV^e Corps en 1939 assura avec l'appui de ce corps d'armée une très belle défense des Alpes à la tête de la VI^e armée. C'est en particulier le XV^e Corps appuyant le secteur fortifié des Alpes-Maritimes qui interdit aux armées italiennes la prise de Nice en juin 1940. Le XV^e Corps était à ce moment commandé par le général MONTAGNE.

